OFFRE D'EMPLOI – Psychologue en protection de l'enfance (H/F)

Association Reconnue d'Intérêt Général du secteur médico-social, l'AGSS de l'UDAF développe ses activités et gère des services et établissements sur le Département du Nord organisés en quatre pôles d'activités : Protection de l'enfance, Protection des Majeurs, Contentieux familial et Solidarités, et emploie près de 800 salariés.

L'AGSS de l'UDAF recrute pour son service de protection de l'enfance de Maubeuge **un psychologue (H/F)** en CDD de remplacement (6mois) à temps complet.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice, vos missions seront les suivantes :

◆ **En tant que psychologue,** vous interviendrez dans les mesures de Protection Judiciaire de l'Enfance, et à ce titre :

- Vous réaliserez des entretiens cliniques auprès des enfants et adolescents et vous proposerez un accompagnement individuel adapté à chacun.
- Vous apporterez un éclairage clinique aux équipes éducatives et pluridisciplinaires.
- Vous contribuerez à la cohérence et à la qualité des interventions, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Vous participerez à la construction de l'évaluation de la situation de l'enfant et de sa famille.
- Vous contribuerez à l'élaboration de projets collectifs, en participant à la mise en œuvre de différents modes d'accompagnement centrés sur l'enfant et/ou les liens parents-enfants.
- Vous contribuez à la réflexion autour des situations complexes et des problématiques rencontrées.
- Vous participerez aux réunions d'équipe, de synthèse et réunions de projet.

PROFIL RECHERCHÉ

- Titulaire d'un Master en psychologie
- Une expérience en milieu ouvert est souhaitée
- Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent et des problématiques liées à la protection de l'enfance
- Compétences en évaluation et analyse clinique
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

CONDITIONS PROPOSÉES

- Statut cadre
- **Congés avantageux :** 20 jours de congés supplémentaires par an.
- **Titres-restaurant :** 12€ par jour travaillé, pris en charge à 60% par l'employeur (soit 7,20€ pris en charge).
- **Mobilité :** prise en charge à 75% de votre abonnement de transports en commun.
- **Protection sociale :** mutuelle d'entreprise et régime de prévoyance protecteur négocié au niveau de la branche.
- **Parcours d'intégration :** un accompagnement personnalisé dès votre arrivée pour vous imprégner de nos outils et de nos méthodes.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Poste à pourvoir le 1er décembre 2026
- Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV avant le 10 novembre 2026 à l'attention de : Mme Bénédicte MARTIN– Directrice de territoire (✉ bmartin@agss.fr)